

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 octobre 2006
(convocation du 16 octobre 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Octobre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BRON Jean-Charles, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Didier, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUPPE Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 20)
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. DAVID Alain à Mme. CARTRON Françoise
M. DOUGADOS Daniel à Mme de FRANCOIS Béatrice (absent de 10 h à 11 h)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis
M. SEUROT Bernard à M. BELLOC Alain
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. FLORIAN Nicolas

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. FEUGAS Jean-Claude à M. MAURIN Vincent
M. GRANET Michel à M. MONCASSIN Alain
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
Mme. LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry (à partir de 11 h 00)
Mme. PARCELIER Muriel à M. BREILLAT Jacques
M. REDON Michel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. RESPAUD Jacques à M. JAULT Daniel

Suite à suspension de séance, MM. BANAYAN, BANNEL, Mmes BOURRAGUE, BRACQ, M. BRON, Mme BRUNET, M. CANOVAS, Mme CARLE DE LA FAILLE, MM. D. CAZABONNE, CAZENAVE, Mme DARCHE, MM. DAVID J.L., DELAUX, Mmes DESSERTINE, DUBOURG-LAVROFF, MM. DUCASSOU, DUCHENE, Mmes FAYET, JORDA-DEDIEU, MM. JUPPE, LOTHaire, MARTIN, MERCHERZ, PETIT, PONS, Mme PUJO, MM. QUANCARD, SIMON, Mmes TOUTON, VIGNE et WALRYCK sont absents à partir de 11 h 00 lors de l'examen du dossier n°12 et n'ont pas assisté à l'examen des affaires n°13 à 45, 47, 54 à 65 et 67 à 73.

LA SEANCE EST OUVERTE

**Pôle Universitaire de Bordeaux : organisation de la 4ème édition des rencontres
Champlain - Montaigne à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV du 15 au 18
novembre 2006 - Participation de la Communauté Urbaine - Décision -
Autorisation**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Organisée par le Pôle Universitaire de Bordeaux, en collaboration avec la Ville de Bordeaux et le Conseil Régional d'Aquitaine et en partenariat avec l'Université Laval, le Conseil Régional de concertation et développement de Québec et la Ville de Québec, la 4^{ème} édition des rencontres Champlain-Montaigne se tiendra les 16 et 17 novembre 2006 dans les locaux de l'Université Montesquieu Bordeaux IV à Bordeaux.

Cet événement biennal d'envergure internationale, organisé alternativement à Québec et à Bordeaux, constitue un forum d'échanges qui se propose d'examiner les relations existantes ou souhaitables entre les universités et les partenaires socioéconomiques des espaces urbains et régionaux dans lesquels elles évoluent ; elles sont l'occasion d'une réflexion sur les formes nouvelles de partenariats et visent à permettre des discussions et des initiatives entre des universitaires de diverses disciplines, des élus et des citoyens des régions de Québec et d'Aquitaine sur des sujets qui interpellent les communautés locales et régionales.

Initiées en 2001 à Québec sur la thématique « Villes, régions et universités : les acteurs et leurs pratiques », ces rencontres ont successivement eu pour thème principal « Recherches et innovations territoriales » (Bordeaux, 2002) puis « Vieillissement : santé et société - Défis et perspectives » (Québec, 2004).

Le thème général choisi pour l'édition 2006, « Les jeunes porteurs de projets », sera abordé au cours de cinq sessions principales :

- « Les jeunes porteurs de projets : la nouvelle donne »,
- « Les jeunes citoyens » : exercice de la responsabilité politique : expériences et propositions,
- « Les jeunes et la création culturelle » : l'animation sociale et culturelle de quartier : pour quoi faire ?
- « Jeunes et territoires » : les jeunes migrants, la contribution des jeunes aux politiques de développement territorial,
- « Les jeunes entrepreneurs ».

Le budget prévisionnel pour l'organisation de ce colloque s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Transport/Navettes :	38.300 €	Inscriptions partenaires :	36.800 €
Hébergement/Restauration :	35.900 €	Etat/Coopération décentralisée :	29.000 €
Editions – Communication :	13.500 €	Ville de Bordeaux :	14.750 €
Organisation logistique :	7.320 €	Conseil Régional d'Aquitaine :	14.350 €
Location espaces :	3.700 €	Pôle Universitaire de Bordeaux :	7.320 €
Programme culturel :	3.500 €		
Total :	102.220 €		Total :
			102.220 €

La Ville de Bordeaux et le Conseil Régional d'Aquitaine ont d'ores et déjà donné leur accord pour prendre en charge respectivement le dîner du 16 novembre et le déjeuner du 17 novembre.

Notre établissement public, sollicité au titre de l'organisation des déplacements des quelques 70 congressistes durant leur séjour dans l'agglomération, pourrait quant à lui assurer la fourniture de 70 « Pass Bordeaux Congrès », valables du 15 au 18 novembre 2006, permettant ainsi aux participants de se déplacer librement sur l'ensemble du réseau de transports en commun pendant toute la durée de leur séjour dans l'agglomération.

Compte tenu de l'intérêt que ces rencontres représentent tant du point de vue de la promotion du territoire et du Pôle Universitaire de Bordeaux (dont la CUB est membre), que de la dynamisation de nos programmes de coopération internationale et d'accueil de manifestations d'envergure, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** la prise en charge par la Communauté Urbaine du financement de 70 titres de transports « Bordeaux Congrès » valables du 15 au 18 novembre 2006 sur le réseau des transports en commun au bénéfice des congressistes de la 4^{ème} édition des Rencontres Champlain-Montaigne, pour un montant maximum de 300 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette prestation.

La dépense sera inscrite au chapitre 011 article 6247, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 octobre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
14 NOVEMBRE 2006

M. MICHEL MERCIER